

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 36 (1944)
Heft: 8

Artikel: L'agriculture après la guerre : un problème international
Autor: Rimensberger, E.-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384397>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tive. Prétendre que sans la liberté économique absolue de chacun la liberté n'est plus est une absurdité.

Actuellement, l'évolution économique, les exigences particulièrement impérieuses de l'après-guerre, la nécessité de maintenir certaines branches industrielles menacées (dont le nombre risque de croître) exigent que l'article 31 de la Constitution, dont le premier alinéa dispose que « la liberté de commerce et d'industrie est garantie dans toute l'étendue de la Confédération », soit définitivement abandonné. Dans leur initiative, les organisations ouvrières ont proposé les nouveaux principes économiques généraux sur la base desquels le statut économique devrait être adapté aux exigences actuelles.

Il est essentiel que les nouveaux articles économiques fassent table rase de l'actuel article 31. Les paysans seraient d'accord de le maintenir à la condition qu'il puisse y être dérogé dans le secteur économique qui les intéresse. Il en va de même des arts et métiers. Dans le secteur industriel, de multiples dérogations ont été apportées déjà, auxquelles les branches intéressées tiennent fermement parce qu'il y va de leur existence. Dans ces conditions, la solution qui s'impose est de substituer au principe suranné de la liberté de commerce et d'industrie les principes fondamentaux qui permettront d'assurer à toutes les branches de l'économie la sécurité de l'existence. Quant à la création d'une nouvelle base constitutionnelle, paysannerie, artisanat et classe ouvrière sont unis par la solidarité de leurs intérêts.

L'agriculture après la guerre.

Un problème international.

Par E.-F. Rimensberger.

I. L'agriculture et l'économie mondiale.

Après la plus atroce de toutes les guerres — et quel que soit le parti qui l'emporte — l'Europe, pour éviter d'être déchirée entre les aspirations antagonistes des vaincus et des vainqueurs, doit réaliser, à l'échelle nationale et continentale, un minimum d'ordre politique, social et économique. Nous examinerons ici l'aspect économique du problème en relevant que sa solution déterminera dans une très large mesure le régime social.

L'ordre européen doit tenir compte des contingences *mondiales*, et cela non seulement pour des raisons idéologiques, mais aussi parce qu'une *autarcie européenne n'est ni possible ni souhaitable*, même si notre continent peut — comme la guerre l'a démontré — couvrir dans une large mesure ses propres besoins. En admet-

tant même un accroissement considérable de la production agricole, l'autarcie alimentaire n'est pas concevable.

Nous devons diriger nos regards vers le monde; nous savons — nous le savions avant la guerre! — que seule une division mondiale du travail peut garantir un standard de vie optimum et un bien-être général. Mais avons-nous l'assurance que cette guerre sera suivie d'une division mondiale du travail (réalisée soit sur la base d'une *liberté complète des échanges*, soit par une *organisation systématique*)? En d'autres termes, le monde — en renonçant à l'« automatisme » des fluctuations économiques, peut-il être et sera-t-il organisé de telle sorte que les biens nécessaires à la vie soient produits aux lieux mêmes où les circonstances sont les plus favorables? Les nations renonceront-elles aux barrières douanières et aux autres réglementations (contingentements, contrôle des devises, monopoles, cartels, etc.) qui entravent la liberté des échanges?

Pour diverses raisons, nous ne croyons ni à l'une ni à l'autre de ces possibilités: 1° L'économie moderne n'a pas encore pour unique fin le bonheur de l'humanité. 2° La plupart des pays ne veulent pas renoncer à leur souveraineté, qui s'oppose à la liberté absolue des échanges et à une organisation économique mondiale; la « politique », qui n'est encore trop souvent qu'un moyen d'obtenir dans le plus bref délai possible les plus grands avantages au détriment des autres, l'emporte sur l'économie et les solutions économiques logiques. 3° Etant donné les désordres et la période d'incertitude qui succéderont à la guerre, la plupart des nations resteront obligées de compter dans une large mesure sur elles-mêmes et de couvrir elles-mêmes une grande partie de leurs besoins. 4° Une organisation économique fondée sur la pure raison et visant à un rendement maximum n'est *pas possible dans de nombreux cas; peut-être même n'est-elle pas toujours souhaitable.*

II. Economie et agriculture.

La dernière des objections que nous venons de formuler s'applique tout particulièrement à l'agriculture. Tandis qu'une division systématique du travail — tant sur le plan national qu'international — est concevable dans l'industrie (qui peut s'adapter ou être déplacée d'une manière relativement facile et dans un temps relativement court, le sol et le climat, en revanche, sont des éléments permanents et intangibles. Les paysans, eux-aussi, sont des éléments stables, intimement liés au sol et au climat; ils ne peuvent être impunément déracinés, à moins qu'on ne les sacrifie de propos délibéré à la chimère d'une division rationnelle du travail ou à d'autres « nécessités économiques » abstraites derrières lesquelles se retranche la responsabilité de la nation. (Fait paradoxal, nombre de gens, que le sort des fugitifs et des proscrits émeut de pitié, envisagent sans sourciller l'éventualité de « liquider économiquement » tout un groupe de leurs concitoyens.)

Si le principe, logique en soi, de la division nationale et internationale du travail ne peut être appliqué à l'agriculture, c'est aussi parce que l'on ne peut pas fixer schématiquement, au gré des circonstances du sol et du climat, que telle ou telle région, qui offre théoriquement les conditions optimums pour telle ou telle « marchandise » agricole (la production paysanne n'étant considérée que sous son aspect commercial), doit se limiter à cette production, c'est-à-dire à la monoculture dans le cadre de la division internationale du travail. Affirmer ce principe de manière rigide, c'est oublier la nécessité de l'assolement (succession méthodique des cultures pour obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir); de plus, en agriculture, tout résultat doit être considéré en fonction de la production dans son ensemble. C'est ainsi que, pour assurer dans les meilleures conditions une nouvelle récolte de blé dans un terrain qui vient d'être moissonné, on pratique la culture de pommes de terre ou d'autres produits, même si le sol et le climat ne permettent pas un rendement optimum; inversement, la culture des céréales peut être commandée par les mêmes considérations.

En d'autres mots, l'agriculture se présente comme une synthèse et le principe de la monoculture, qui est logique du point de vue de la division nationale et internationale du travail, est très souvent faux dans ce domaine.

Nous ne sommes plus aujourd'hui les seuls « internationalistes » qui aient compris cela. Nous sommes heureux d'invoquer ici le témoignage d'un homme dont les conceptions internationales sont certainement aussi évoluées que les nôtres et qui, malgré cela (et bien qu'il ait, comme Anglais, une notion très nette des relations de cause à effet dans le domaine économique), est arrivé à des conceptions analogues à celles que nous défendions déjà alors que le « laisser aller, laisser faire » était encore fort à la mode. Cet Anglais, Harold Butler, ancien directeur du Bureau international du Travail, écrit dans son ouvrage « La Paix perdue »:

« Les conditions économiques se sont modifiées à tel point depuis les jours glorieux du libéralisme de Manchester, qu'un retour à l'ancien « laisser aller, laisser faire » n'est plus concevable. *Le partage du monde en pays qui produisent les matières premières et les denrées alimentaires et en pays industriels ne s'est pas révélé aussi profitable, pour les uns et les autres, qu'on ne l'avait escompté.* L'activité industrielle ne peut être un privilège réservé à quelques pays. Si cette conception triomphait, il serait impossible de résoudre le problème démographique dans nombre d'Etats agraires. Leur standard de vie ne peut être augmenté et le nombre des naissances abaissé que si l'on parvient à diriger, comme en Russie, l'excédent de main-d'œuvre agricole vers de nouvelles industries. Quant aux pays industrialisés depuis longtemps, ils

ne peuvent, dans l'état actuel des choses, arrêter la dépopulation des régions rurales. En conséquence, *la santé des nations réside dans un équilibre sain entre la ville et la campagne*. Au premier abord, cet axiome semble en parfaite contradiction avec l'intensification des relations économiques mondiales à laquelle nous tendons. Mais si l'on s'efforce de tenir compte dans une même mesure des besoins nationaux et des besoins internationaux, nous croyons qu'il ne sera pas impossible de trouver la méthode qui doit permettre de les doser et de les ajuster. »

Harold Butler ne saurait être accusé de céder au romantisme du « retour à la terre ». Mais s'il aboutit à ces conclusions, c'est qu'il sait que ces réalités sont encore loin d'être considérées comme elles doivent l'être et que nous risquons, après la guerre, de répéter les erreurs qui ont donné une si forte impulsion au fascisme et au national-socialisme.

III. L'agriculture européenne.

Un peuple forme un tout organique; il en est de même de l'agriculture. En conséquence, si l'Europe doit être, elle aussi, considérée comme une unité, nous ne pouvons admettre que les populations paysannes de certains pays, notamment celles du Sud-Est, continuent de végéter et de dépérir. *Une organisation mondiale a pour condition première une organisation harmonieuse et équilibrée sur le plan national et régional.*

On parle souvent des Balkans et des pays de l'Est comme de la « poudrière de l'Europe »; on donne à entendre que c'est dans ces régions que résideraient les causes profondes de la plupart des guerres. Mais les considérations de ce genre sont exclusivement politiques. Or, les causes de chaque guerre sont avant tout *économiques*. Cette remarque vaut également pour les Balkans et l'est de l'Europe, où ces causes économiques sont avant tout de nature agricole.

La première guerre mondiale et la seconde très certainement n'auraient probablement pas éclaté si l'on avait tenu compte des principes que nous avons rappelés dans les chapitres précédents.

Pourquoi, pendant l'entre-deux guerres, les populations agricoles des pays du Sud-Est, ces « greniers de l'Europe », ont-elles souffert d'une sous-alimentation endémique, pourquoi ont-elles été condamnées à vivre dans des conditions d'hygiène déplorables, pourquoi ont-elles été décimées par la mortalité infantile? *Tout simplement parce que l'on n'a pas su réaliser l'équilibre nécessaire entre l'industrie et l'agriculture, le seul équilibre sur lequel puisse être établi un ordre européen durable et sain, sur lequel puisse se fonder l'unité européenne.*

Et pourquoi l'Europe a-t-elle failli à cette tâche? Parce qu'entre la période qui s'est écoulée entre les deux guerres, la poli-

tique l'a emporté sur l'économie et que nous avons été impuissants à créer, tant sur le plan national que régional, un ordre capable d'assurer l'existence des peuples européens et, partant, celle de l'Europe. (Ajoutons toutefois que les pays du Sud-Est ne sont pas seulement les victimes du « laisser aller, laisser faire » européen, mais aussi les victimes de leurs propres discordes.)

On a coutume de ramener le début de la crise mondiale et de l'effondrement économique au krach de Wall-Street de 1929. Si l'on n'a en vue que l'étincelle qui a mis le feu aux poudres, c'est exact. Mais les causes profondes de la crise se sont manifestées bien avant cet événement. Il aurait éclaté en Europe sans le krach de New-York, tant la surproduction agricole était forte dans les pays du Sud-Est. On avait d'ores et déjà enregistré des effondrements sur les bourses des blés. En Pologne, par exemple, les prix des blés et du seigle étaient tombés d'un tiers de juillet à octobre 1928.

Afin de remédier à la crise de 1929, on a envisagé, au cours de conférences internationales, toutes sortes de mesures, dont un certain nombre concernaient l'Europe de l'Est. Nous rappelons en particulier la conférence des experts roumains et yougoslaves à Sinaïa en 1930, la conférence convoquée ultérieurement par le gouvernement polonais et qui réunit des délégués de l'Estonie, de la Lettonie, de la Roumanie, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie, de la Hongrie et de la Bulgarie. Ces conférences décidèrent d'en appeler à la raison des puissances occidentales et de les inviter à envisager les interventions propres à assainir l'agriculture des pays du Sud-Est et de l'Est et à réaliser l'équilibre qui, seul, peut assurer le salut de tous. Si ces vœux sont restés platoniques, cet échec est dû tant aux conflits qui opposaient les Etats qui ont participé à ces conférences qu'à l'incompréhension des puissances occidentales. Celles-ci ne voulaient rien savoir de cet équilibre naturel — qui eût signifié avant tout un équilibre et un rapprochement entre l'Allemagne et les pays du Sud-Est; à ce moment d'ailleurs, la France souffrait elle-même d'une surproduction agricole et tuait sa propre agriculture en important des produits d'outre-mer et en développant la production à bon marché dans ses colonies; quant à la Grande-Bretagne, sans compter qu'elle faisait une politique analogue, elle avait des soucis plus pressants. Du veto opposé au rattachement de l'Autriche à l'Allemagne après la première guerre mondiale jusqu'à la Conférence de Stresa en 1932, la politique des puissances alliées a été aussi conséquente que fausse; on se souvient que la Conférence de Stresa avait été convoquée spécialement pour examiner la restauration financière et économique des pays de l'Europe centrale et orientale. Bien que les hommes d'Etat eussent alors clairement envisagé les mesures qui apparaissaient nécessaires, leurs entretiens, pour des « raisons politiques », n'aboutirent à aucun résultat pratique.

La même année eut lieu — hasard ou non, qui le dira jamais? — la Conférence d'Ottawa, à la suite de laquelle la Grande-

Bretagne orienta résolument sa politique économique vers les Dominions; cette décision fut un coup grave — dont l'industrie suisse se ressentit et se ressent encore durement — pour tous ceux qui croyaient encore que la Grande-Bretagne pourrait rester fidèle à sa conception de la liberté des échanges sur le plan mondial.

IV. Le dilemme britannique.

Quelle est la situation? Croit-on vraiment que l'Angleterre, même si elle le désirait, pourrait rétablir les anciennes libertés? Peut-elle freiner une évolution naturelle que l'exemple du Danemark — un pays rattaché à la Grande-Bretagne par les liens économiques les plus étroits — illustre de la manière la plus suggestive? Ce pays a poussé fort loin la division du travail. Il importait d'outre-mer, les céréales, les tourteaux, le son, etc.; en retour, il exportait vers l'Angleterre des produits agricoles de haute qualité (lard, œufs, viande, etc.). En 1939 déjà, à la suite du Traité d'Ottawa, la part des exportations danoises dirigées vers la Grande-Bretagne avait fortement reculé: de 82,3% (1932) pour le beurre à 68,7%, de 68,7% à 68% pour les œufs (au regard de 98,1% avant la première guerre mondiale), de 12,8% à 9,3% pour la viande (sans le lard) — contre 39,9% en 1909. L'intégration économique de l'Angleterre à l'Empire britannique se poursuit. Tandis que, de 1909 à 1913, la Nouvelle-Zélande importait chaque année 20 tonnes en moyenne de lait condensé et de lait en poudre, ce pays en exportait déjà 11,200 tonnes en 1937. (Il va sans dire que l'industrie suisse a subi le contre-coup de ce renversement de la situation et qu'elle en éprouve encore les effets.) Quant aux exportations néo-zélandaises de beurre, elles ont passé d'une moyenne annuelle de 17,600 tonnes entre 1909 et 1913 à 151,000 tonnes en 1937 (de 25,200 à 83,700 tonnes pour le fromage). Tandis que, de 1909 à 1913, l'Australie a importé en moyenne 4300 tonnes de lait condensé par an, ses exportations atteignaient déjà 12,700 tonnes en 1937. Quant aux exportations de beurre, elles ont passé de 35,200 tonnes (moyenne annuelle de 1909-1913) à 83,000 tonnes en 1937 (et de 200 à 8500 tonnes pour le fromage). De 1860 à 1938, la part de l'Empire britannique aux importations de la métropole s'est accrue comme suit: denrées alimentaires de toutes sortes, de 19,1 à 43,3%; viande de porc (y compris le lard), de 1,4 à 33,6%; beurre, de 11,8 à 50,6%; céréales, de 4,7 à 46,8%.

Les constatations que nous avons faites à propos du Danemark valent aussi pour les Pays-Bas; ajoutons que les conséquences de cette évolution ont encore été aggravées par la dévaluation de la livre. La Conférence d'Ottawa a assuré aux Dominions des avantages particuliers qui obligèrent la Hollande à abaisser les prix des produits agricoles de qualité et à envisager un accroissement des surfaces de céréales afin de réduire les importations d'outre-mer.

Tout donne à penser, l'Empire ayant sacrifié sans compter les vies et les biens pendant cette guerre, que les liens économiques

entre les Dominions et la métropole deviendront plus étroits encore et que la Grande-Bretagne — peut-être même contre son gré — se détournera encore davantage de l'Europe. Notre continent devra donc compter dans une plus large mesure sur lui-même que par le passé.

V. Accords particuliers et réglementation générale.

Les diverses conférences internationales qui ont eu lieu depuis la guerre et les conventions qui en sont résultées (de la Charte de l'Atlantique à l'Unrra, de la Conférence de Hot Springs à la Conférence monétaire de Bretton Woods) semblent bien confirmer que l'évolution que nous venons d'analyser se renforcera.

Ces accords tiennent à peine compte du facteur économique européen — bien que l'Europe ne puisse vivre et prospérer qu'à la condition de n'être pas à la remorque de grandes puissances, mais de constituer, dans un régime de conventions s'étendant au monde entier, *une unité vivante, laquelle suppose pour chacun des Etats européens et pour l'ensemble une organisation agricole assez rationnelle pour éliminer les causes de conflit que nous avons dénoncées.*

Si les puissances victorieuses cédaient, par exemple, à l'erreur de mettre sur pied une *réglementation mondiale des blés* sans tenir compte des nécessités nationales et régionales, leur œuvre serait construite sur le sable et cette tentative d'ordre serait plus nuisible qu'utile. Si nous exprimons ces craintes, c'est précisément parce que nous souhaitons une réglementation internationale aussi efficace que possible.

La Convention internationale du blé conclue le 2 juillet 1942 par l'Argentine, la Grande-Bretagne, le Canada, les Etats-Unis et l'Australie est une arme à deux tranchants. Non seulement elle fixe les principes généraux de la production mondiale, mais encore elle arrête pour chacun des membres les modalités relatives à la production, à l'exportation, aux stocks et aux prix, modalités qui impliquent des engagements précis. Une « planification » aussi large ne saurait nous effrayer; au contraire, nous pensons même que, sur les points essentiels, elle ne va pas assez loin pour justifier les contraintes qu'elle établit. Certes, la convention précise que la réglementation de la production dans les pays exportateurs et importateurs exige des mesures sur le plan national et international et qu'il en est de même en ce qui concerne la distribution (à des prix acceptables pour les consommateurs et suffisamment rémunérateurs pour les producteurs) des céréales et des farines; ces interventions sont également nécessaires pour assurer un approvisionnement suffisant pour garantir en tout temps une consommation mondiale normale et pour éviter la surproduction. Mais, d'autre part, la convention rappelle que « sans un démantèlement général des entraves qui s'opposent à l'importation, il ne sera pas possible de résoudre le problème des excédents d'exportation. En

conséquence, il importe de ne prendre *aucune* mesure (!!! R.) ou de ne maintenir aucune des réglementations propres à entraver ce démantèlement et l'expansion du commerce mondial. » Est-il encore quelqu'un pour croire à ce « démantèlement » proclamé pendant vingt ans ? Ces appels réitérés n'ont-ils pas eu pour unique corollaire une aggravation toujours plus marquée de ces obstacles ? Mais sans ce démantèlement, quel sera le résultat final ?

« Les consommateurs du monde entier ne peuvent que profiter de livraisons abondantes de blé, lisons-nous encore dans les commentaires à la convention, si, parallèlement, *on renonce progressivement à la production dans les pays où elle est trop coûteuse*, si l'on facilite l'accès au commerce mondial et si l'on n'impose pas aux consommateurs des prix sensiblement plus élevés que les prix internationaux. »

En d'autres termes, cela revient à consentir aux pays exportateurs de blé tous les allègements propres à faciliter l'écoulement de leur production, mais sans que les pays importateurs aient la moindre garantie de pouvoir payer ces blés par des exportations (de produits industriels avant tout). Plus encore, en ce qui concerne les « autres produits agricoles », l'accord de Hot Springs relève expressément que la conférence, *en ce qui concerne la capacité d'absorption de ces produits par le marché mondial, n'est arrivée à aucune conclusion*. Tandis que, d'une part, on prévoit des dispositions sévères pour la réglementation de la production, des exportations, des stocks et des prix des céréales et d'autres produits alimentaires, on passe comme chat sur braise sur les moyens propres à permettre aux autres pays d'acheter cette production. On se borne à rappeler que le « développement général de la production dans toutes les branches économiques » constitue une « condition essentielle », mais sans proposer rien de précis. La conférence se contente de recommander entre autres moyens — raisonnables en eux-mêmes, mais dont l'efficacité n'est pas démontrée — le développement de l'industrialisation (en particulier dans les pays où elle est encore peu avancée), et cela en vue de réaliser « l'occupation complète » ; le développement des échanges de marchandises, tant sur le plan national qu'international ; le démantèlement des entraves qui s'opposent au commerce entre les Etats et un abaissement des frais commerciaux ; une politique monétaire « raisonnable », nationale et internationale ; l'encouragement des placements de capitaux à longue échéance ; une « politique sociale hardie » en vue de garantir des conditions minimums d'existence, « le cas échéant en procédant à la remise gratuite de denrées alimentaires » (mais sans préciser qui les payera).

Si — comme on en a l'intention — l'on arrêta pour les autres produits agricoles des conventions analogues (ce qui est raisonnable) à l'accord du blé, il va sans dire que les autres pays intéressés (à la condition évidemment qu'on leur demande leur avis)

devraient les examiner de la manière la plus attentive avant de s'y rallier. Qu'il faille être prudent, c'est ce qui ressort du fait que, pour le moment, on n'envisage pas absolument un accord mondial des blés et qu'il se peut même que celui qui a été passé entre les Etats que nous venons de mentionner devienne caduc s'il n'est pas possible de l'étendre dans les deux ans qui suivront la fin des hostilités.

VI. La Suisse et Hot Springs.

La Suisse ne peut se rallier à la réglementation qui s'annonce qu'à la condition qu'elle soit autre chose qu'un simple moyen pour assurer la « mobilisation idéologique » des peuples par de vagues promesses politiques. *La souveraineté économique des nations appelle les mêmes remarques que la sécurité militaire collective : aucun pays ne peut renoncer à la moindre parcelle de souveraineté tant qu'il n'a pas l'assurance que la sécurité qui doit lui être octroyée en échange n'est pas absolument garantie.*

Les profondes divergences de vues qui opposent encore les grandes puissances et l'imprécision de leurs plans économiques commandent la plus grande prudence.

Les nations obligées de compter sur elles-mêmes doivent avant toute chose assurer l'alimentation de la population. L'incertitude qui règne actuellement sur ce point est si grande et elle sera vraisemblablement encore si marquée après la guerre que la plupart des pays qui dirigent encore leurs propres destinées sont décidés à *assurer à leur agriculture la protection qui est la condition d'un ravitaillement minimum.*

D'ailleurs, cette tendance a été encouragée par les décisions de la Conférence de Hot Springs, lesquelles recommandent « aux pays victimes de la guerre » (aujourd'hui, tous les pays sont victimes de la guerre, d'une manière ou d'une autre), et pour « la période qui suivra immédiatement le conflit »,

« d'adapter leur agriculture, en renonçant à des considérations économiques ou de rendement... exclusivement et intégralement à la production de denrées telles que les légumes et les céréales panifiables destinées directement à l'alimentation humaine, denrées dont le rendement en calories par hectare est plus élevé que celui de l'élevage par exemple ».

Quant au « programme agricole à longue échéance », le premier de ses articles, dans une certaine mesure en contradiction avec les « recommandations » ci-dessus, précise que

« dans chaque zone, la production et les méthodes de culture doivent être adaptées aux conditions naturelles résultant du climat, de la situation économique et des traditions. En conséquence, la conférence recommande aux régions et aux pays industriels de « s'adapter à la production de denrées de haute

qualité et facilement périssables, telles que le lait, la viande, les œufs, les fruits et les légumes, d'importer les fourrages nécessaires à l'élevage et de laisser la culture des céréales aux pays agraires où elle est rationnelle ».

Nous ne croyons pas qu'après la guerre la situation mondiale évoluera de telle sorte que la Suisse puisse adhérer à des programmes ou à des conventions internationales, ou même accéder à des demandes impliquant l'abandon — pour faciliter la réalisation d'un programme « à longue échéance » analogue à celui de la Conférence de Hot Springs — du plan d'extension des cultures que nous avons réalisé au prix de tant de peines et de sacrifices pour assurer autant que possible nous-mêmes notre ravitaillement en denrées alimentaires.

Nous ne pouvons nous laisser séduire par l'illusion d'une division du travail entre divers systèmes de monoculture; une telle division n'a de sens et d'avenir que dans un monde entièrement pacifié, dans une organisation internationale qui soit autre chose que le point de départ d'une nouvelle concurrence sans frein et d'un nouveau chaos mondial. Nous l'avons déjà dit, *l'agriculture ne peut pas s'adapter aussi rapidement que l'industrie*. On ne peut attendre d'un pays, tant qu'on ne lui aura pas donné des *garanties suffisantes* en ce qui concerne sa production agricole et sa sécurité militaire, qu'il adapte son agriculture à des conceptions internationales dont nous ignorons dans quelle mesure elles seront réalisées. Chaque pays doit avoir préalablement la certitude que le nouvel ordre qu'on lui propose est durable. Tant que les grandes puissances ne pourront pas nous donner cette assurance — ce n'est pas une accusation à leur égard — nous devons continuer de compter avant tout sur nous-mêmes et de subvenir autant que possible à nos besoins, afin d'affronter aussi bien que nous le pourrions les tempêtes et les bouleversements qui menaceront tant que l'ordre auquel nous aspirons n'aura pas été instauré. Mais, parallèlement, nous devons contribuer à l'établissement d'un ordre européen fondé sur un équilibre aussi stable que les circonstances le permettent entre ces deux facteurs complémentaires de l'économie européenne: l'agriculture et l'industrie. Si nous voulons que l'Europe vive, il faut assurer à tous les Européens — aux paysans comme aux populations des villes — des conditions d'existence dignes. Cependant, il faut se garder de tomber dans l'erreur du plan établi par l'Allemagne et ne pas céder à la tentation d'assujettir les pays agraires aux Etats industriels. La structure économique des pays industriels doit reposer sur un équilibre entre l'industrie et l'agriculture et celle des pays agraires sur un équilibre entre l'agriculture et l'industrie, tout en développant de préférence, il va sans dire, les activités auxquelles la nature, les traditions, les qualités nationales se prêtent le mieux.